



Mairie de 30200 Bagnols sur Cèze

Courriel : assoc.ter-sncf@yahoo.fr

ACCELERONS la Réouverture de la Rive Droite du Rhône aux T.E.R voyageurs.

Depuis la création de notre association en décembre 2008, nous ne comptons plus les diverses actions et manifestations qui sont des éléments positifs à signaler : sensibilisation des décideurs, consultation des citoyens, information des populations, manifestation du 5 Janvier 2010 (*circulation d'un train spécial de Valence à Nîmes avec passage et/ou arrêts dans les gares de Pont St Esprit, Bagnols sur Cèze, Laudun - l'Ardoise, Roquemaure, Villeneuve les Avignon, Aramon et Remoulins*).

AUJOURD'HUI où en sommes-nous ?

La convention a été signée par les trois présidents de région (Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, PACA), les engagements de réalisation pris par RFF (Réseau Ferré de France) auprès des instances institutionnelles, (Régions, Conseils Généraux) et des Associations d'Usagers.

Cependant, certains attermoissements et freins décisionnels se font jour :

.../...

➤ Lenteurs des Études d'Avant-Projet de la part de RFF, même si un travail spécifique est opéré par les cheminots sur les gares d'Aramon et de l'Ardoise car il nécessite le déplacement des voies pour la création des quais de ces deux gares.

➤ Surévaluation par RFF du prix des terrains aux alentours des gares : terrains industriels en friche à réhabiliter par les budgets communaux !

Signez la pétition :

• **Pour OBTENIR de l'État le déblocage des budgets.**

• **Pour EXIGER de RFF :**

Le lancement IMMEDIAT du processus de réalisation des Études d'Avant-Projet, **conformément aux engagements pris** concernant l'ensemble des infrastructures des gares.

La cession, aux municipalités, des terrains jouxtant les gares à des Tarifs non prohibitifs, dignes d'un projet d'utilité publique.

• **POUR ACCELERER LA REOUVERTURE de La Ligne**

Si vous aussi, vous vous sentez concernés par la réouverture de la ligne de la Rive droite du Rhône aux Voyageurs, rejoignez-nous au sein de l'association. Toutes les nouvelles adhésions sont les bienvenues et renforcent notre représentativité vis-à-vis des instances ferroviaires et auprès des collectivités Territoriales.

La cotisation est de 10 Euros par personne physique, 15 Euros pour les associations et 50 Euros pour les mairies.

Bulletin d'Adhésion

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville.....

Téléphone : Mail :@.....

Signature